ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

RAPPORT DE LA DIRECTION

Responsabilité de la direction en matière d'information financière

L'état financier ci-joint a été préparé par la Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée, le gestionnaire du Fonds mondial Infrastructure IG Mackenzie (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. Cette responsabilité comprend le choix de principes comptables appropriés et la formulation de jugements et d'estimations conformes aux normes IFRS de comptabilité.

Le gestionnaire est également responsable de l'établissement de contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière présentée.

Le conseil d'administration (le « conseil ») de la Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée est responsable de l'examen et de l'approbation de l'état financier, ainsi que de la surveillance de la façon dont le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Le conseil rencontre aussi régulièrement le gestionnaire, les auditeurs internes et les auditeurs externes afin de discuter des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est l'auditeur externe du Fonds. Il est nommé par le conseil. L'auditeur externe a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de titres. Son rapport est présenté ci-dessous.

Au nom de la Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée, gestionnaire du Fonds

Le président et chef de la direction,

Le chef des finances. Fonds.

Terry Rountes

Damon Murchison

Le 6 juin 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de titres du Fonds mondial Infrastructure IG Mackenzie (le « Fonds »),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023;
- les états du résultat global pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- les états de l'évolution de la situation financière pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des méthodes comptables significatives; (ci-après appelés les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimens et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
 - Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés Winnipeg, Canada

LPMG A. R. l. S. E. N. C. R. L.

Le 6 juin 2024

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 mars (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

\$	\$
ACTIF	
Actifs courants	
Placements à la juste valeur 153 953 16	67 995
Trésorerie et équivalents de trésorerie –	529
Dividendes à recevoir 380	273
Sommes à recevoir pour placements vendus 130	_
Sommes à recevoir pour titres émis 38	_
Impôt à recouvrer –	33
Total de l'actif 154 501 16	68 830
PASSIF	
Passifs courants	
Dette bancaire 103	_
Sommes à payer pour placements achetés 1	199
Sommes à payer pour titres rachetés –	_
Sommes à payer au gestionnaire 19	7
Total du passif 123	206
Actif net attribuable aux porteurs de titres 154 378 16	68 624

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

Revenus	2024 \$	2023 \$
Dividendes	6 882	5 834
Revenus d'intérêts aux fins de distribution	32	-
Autres variations de la juste valeur des placements et	02	
autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	10 127	4 904
Profit (perte) net(te) latent(e)	(8 742)	(968)
Revenu tiré du prêt de titres	3	25
Total des revenus (pertes)	8 302	9 795
Charges (note 6)		
Frais de gestion	1 876	1 892
Rabais sur les frais de gestion	(2)	=
Frais de service	73	90
Frais d'administration	332	394
Intérêts débiteurs	6	1
Honoraires du fiduciaire	76	_
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille	299	217
Frais du comité d'examen indépendant	_	_
Autre	3	1
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	2 663	2 595
Charges absorbées par le gestionnaire	_	
Charges nettes	2 663	2 595
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation,		
avant impôt	5 639	7 200
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source	752	315
Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)	97	484
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	4 790	6 401
aux porteurs de titres nee aux activités d'exploitation	4 / 30	0 401

Actif net attribuable aux porteurs de titres (note 3)

	Actii iict attii	Actif fiet attribuable aux porteurs de titles (flote 5)				
	par tit	re	par se	érie		
	2024	2023	2024	2023		
Série A	32,87	32,51	9 204	11 276		
Série B	32,34	31,98	8 099	8 7 1 8		
Série F	20,64	20,32	132 067	141 655		
Série J FAR	24,20	23,91	3 008	4 309		
Série J SF	24,16	23,87	2 000	2 666		
			154 378	168 624		

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation (note 3)

	par titr	e	par séi	ie
	2024	2023	2024	2023
Série A	0,49	0,75	153	311
Série B	0,59	0,79	157	243
Série F	0,65	0,91	4 386	5 670
Série J FAR	0,31	0,50	50	108
Série J SF	0,44	0,74	44	69
			4 790	6 401

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	Tota	al	Série A		Série B		Série F	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES	-		-					
À l'ouverture	168 624	145 834	11 276	15 249	8 718	10 714	141 655	111 276
Augmentation (diminution) de l'actif net								
liée aux activités d'exploitation	4 790	6 401	153	311	157	243	4 386	5 670
Distributions aux porteurs de titres :								
Ordinaires	(3 042)	(450)	(102)	-	(86)	-	(2 784)	(450)
Gains en capital	_	(2 465)	_	(55)	_	(41)	_	(2 317)
Rabais sur les frais de gestion	(2)	_		_				
Total des distributions aux porteurs de titres	(3 044)	(2 915)	(102)	(55)	(86)	(41)	(2 784)	(2 767)
Opérations sur les titres :								
Produit de l'émission de titres	25 890	47 005	115	280	1 693	1 823	23 825	43 208
Réinvestissement des distributions	2 989	2 200	102	54	86	39	2 730	2 057
Paiements au rachat de titres	(44 871)	(29 901)	(2 340)	(4 563)	(2 469)	(4 060)	(37 745)	(17 789)
Total des opérations sur les titres	(15 992)	19 304	(2 123)	(4 229)	(690)	(2 198)	(11 190)	27 476
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable								
aux porteurs de titres	(14 246)	22 790	(2 072)	(3 973)	(619)	(1 996)	(9 588)	30 379
À la clôture	154 378	168 624	9 204	11 276	8 099	8 718	132 067	141 655
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7):			Titre	s	Titre	s	Titre	es
Titres en circulation, à l'ouverture			347	480	273	343	6 970	5 589
Émis			4	9	54	59	1 195	2 171
Réinvestissement des distributions			3	2	3	1	137	103
Rachetés			(74)	(144)	(80)	(130)	(1 904)	(893)
Titres en circulation, à la clôture			280	347	250	273	6 398	6 970

	Série J FAR		Série J SF	
	2024	2023	2024 2023	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES				
À l'ouverture	4 309	6 158	2 666	2 437
Augmentation (diminution) de l'actif net				
liée aux activités d'exploitation	50	108	44	69
Distributions aux porteurs de titres :				
Ordinaires	(43)	-	(27)	-
Gains en capital	_	(34)	_	(18)
Rabais sur les frais de gestion	(1)	_	(1)	_
Total des distributions aux porteurs de titres	(44)	(34)	(28)	(18)
Opérations sur les titres :				
Produit de l'émission de titres	28	547	229	1 147
Réinvestissement des distributions	44	33	27	17
Paiements au rachat de titres	(1 379)	(2 503)	(938)	(986)
Total des opérations sur les titres	(1 307)	(1 923)	(682)	178
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable				
aux porteurs de titres	(1 301)	(1 849)	(666)	229
À la clôture	3 008	4 309	2 000	2 666
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7):	Titre	S	Titre	S
Titres en circulation, à l'ouverture	180	264	112	104
Émis	1	23	10	49
Réinvestissement des distributions	2	1	1	1
Rachetés	(59)	(108)	(40)	(42)
Titres en circulation, à la clôture	124	180	83	112

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$)

	2024 \$	2023 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	Ψ	Ψ
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable		
aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	4 790	6 401
Ajustements pour:		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	(10 147)	(4 969)
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur		
les placements	8 742	968
Achat de placements	(132 053)	(130 290)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	147 172	111 466
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir et	(7.4)	••
autres actifs	(74)	48
Augmentation (diminution) des sommes à payer et	12	1
autres passifs Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités	12	1
d'exploitation	18 442	(16 375)
u exploitation	10 442	(10 373)
Flux de trésorerie liés aux activités de		
financement		
Produit de l'émission de titres	23 513	39 076
Paiements au rachat de titres	(42 532)	(21 972)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(55)	(715)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de		
financement	(19 074)	16 389
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et		
des équivalents de trésorerie	(632)	14
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	529	516
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		/1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	(103)	(1) 529
nesorene et equivalents de tresorene, à la cioture	(103)	329
Trésorerie		529
Équivalents de trésorerie	_	323
Dette bancaire	(103)	_
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	(103)	529
resolette et equivalents de tresolette, à la ciotare	(100)	023
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes recus	6 775	5 855
Impôts étrangers payés	849	315
Impôts sur le résultat	-	484
Intérêts recus	32	-
Intérêts versés	6	1

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS

au 31 mars 2024

	_		Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/	Coût moyen (en milliers	Juste valeur (en milliers
	Pays	Secteur	de parts	de \$)	de \$)
ACTIONS					
A2A SPA	Italie	Services publics	262 684	685	642
AcadeMedia AB	Suède	Consommation discrétionnaire	30 287	191	186
Adtalem Global Education Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	5 000	306	348
Aena SA	Espagne	Produits industriels Produits industriels	39 091	8 580	10 421
Aéroports de Paris Airtel Africa PLC	France N igéria	Services de communication	7 204 44 707	1 337 87	1 338 81
ALLETE Inc.	États-Unis	Services de confindincation Services publics	17 340	1 302	1 401
American Electric Power Co. Inc.	États-Unis	Services publics	7 358	849	858
Anhui Expressway Co. Ltd.	Chine	Produits industriels	194 000	267	291
Antero Midstream Corp.	États-Unis	Énergie	9 620	178	183
AT&T Inc.	États-Unis	Services de communication	80 925	1 783	1 929
ATCO Ltd., cat. I, sans droit de vote	Canada	Services publics	74 668	3 125	2 816
Atlas Arteria Ltd.	Australie	Produits industriels	317 256	1 819	1 492
Atmos Energy Corp.	États-Unis	Services publics	15 288	2 361	2 461
Auckland International Airport Ltd.	Nouvelle-Zélande	Produits industriels	391 632	2 877	2 646
Bezeq Israeli Telecommunication Corp. Ltd.	Israël	Services de communication	43 119	81	75
Black Hills Corp.	États-Unis	Services publics	4 500	325	333
Canadian Utilities Ltd., cat. A, sans droit de vote	Canada	Services publics	2 870	109	89
Centrais Elétricas BR-SP, CAAE	Brésil	Services publics	46 588	464	527
Centrica PLC	Royaume-Uni	Services publics	75 631	155	165
CGN Power Co. Ltd.	Chine	Services publics	3 377 000	1 154	1 355
Chegg Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	15 940	201	163
Chenerie Energy Inc.	États-Unis	Énergie	16 075	3 066	3 511
China Longyuan Power Group Corp., H	Chine	Services publics	193 000	181	183
China Merchants Port Holdings Co. Ltd.	Chine	Produits industriels	166 416	334	270
Chubu Electric Power Co. Inc.	Japon	Services publics	28 000 49 100	462 449	495 509
Chugoku Electric Power Co. Inc. Companhia de Saneamento Básico do Estado de São Paulo,	Japon	Services publics	49 100	449	509
CAAE (SABESP)	Brésil	Services publics	13 572	240	309
Constellation Energy	États-Unis	Services publics	5 860	937	1 467
Contact Energy Ltd.	Nouvelle-Zélande	Services publics	10 973	75	77
Corporación América Airports SA	Argentine	Produits industriels	13 990	259	318
COSCO SHIPPING Ports Ltd.	Chine	Produits industriels	538 800	493	401
d'Amico International Shipping SA	Italie	Énergie	37 107	313	345
Deutsche Telekom AG	Allemagne	Services de communication	94 268	2 896	3 099
Dominion Resources Inc.	États-Unis	Services publics	25 466	1 675	1 696
DT Midstream Inc.	États-Unis	Énergie	19 650	1 411	1 626
Duke Energy Corp.	États-Unis	Services publics	27 706	3 512	3 629
E.ON SE	Allemagne	Services publics	177 186	3 059	3 335
Edison International	États-Unis	Services publics	3 530	325	338
Enav SPA	Italie	Produits industriels	67 802	391	384
Enbridge Inc.	Canada	Énergie	98 934	4 967	4 844
Enbridge Inc. (actions en \$ US)	Canada	Énergie	14 270	694	699
Encompass Health Corp.	États-Unis	Soins de santé	11 246	974	1 258
Enel SPA	Italie	Services publics	473 921	4 172	4 237
ENGIE SA	France	Services publics	82 294	1 733	1 865
Entergy Corp.	États-Unis	Services publics	10 910	1 489	1 561
Equitrans Midstream Corp.	États-Unis	Énergie	42 387	375	717
EVN AG	Autriche	Services publics	6 451	247	231
Excelerate Energy Inc.	États-Unis	Énergie	3 890	79	84
Exelon Corp. Flughafen Zürich AG	États-Unis Suisse	Services publics Produits industriels	16 804 9 637	903 2 533	855 2 961
Fortum OYJ	Finlande	Services publics	39 089	704	654
Fraport AG	Allemagne	Produits industriels	21 621	1 538	1 543
Gamma Communications PLC	Royaume-Uni	Services de communication	3 440	75	80
Genie Energy Ltd.	États-Unis	Services de communication Services publics	6 960	199	142
Getlink SE	France	Produits industriels	123 892	3 056	2 856
Grupo Aeroportuario del Centro Norte SAB de CV	Mexique	Produits industriels Produits industriels	10 839	1 279	1 161
Grupo Aeroportuario del Pacífico SAB de CV, CAAE	Mexique	Produits industriels	12 885	3 042	2 847
Grupo Aeroportuario del Sureste SAB de CV, GAAE	Mexique	Produits industriels	8 003	3 048	3 454
	Singapour	Énergie	17 480	153	163
Hafnia I td.		Lifeigle	1, TOO	100	100
Hafnia Ltd. Hawaijan Flectric Industries Inc.			17 050	314	260
Hafnia Ltd. Hawaiian Electric Industries Inc. HCA Holdings Inc.	États-Unis États-Unis	Services publics Soins de santé	17 050 2 780	314 1 194	260 1 256

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2024

	D	C. at	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/	Coût moyen (en milliers	Juste valeur (en milliers
	Pays	Secteur	de parts	de \$)	de \$)
ACTIONS (suite)					
Hess Midstream LP	États-Unis	Énergie	37 214	1 502	1 821
Hutchison Port Holdings Trust	Hong Kong	Produits industriels	1 422 500	339	243
Iberdrola SA	Espagne	Services publics	265 276	4 488	4 455
International Seaways Inc.	États-Unis	Énergie	9 818	602	707
IREN SPA	Italie	Services publics	127 510	367	353
Japan Airport Terminal Co. Ltd.	Japon	Produits industriels	44 600	2 823	2 366
Jiangsu Expressway Co. Ltd., H	Chine	Produits industriels	1 189 000	1 635	1 648
Kansai Electric Power Co. Inc.	Japon	Services publics	42 200	719	829
Kinder Morgan Inc.	États-Unis	Énergie	113 114	2 536	2 809
Kyushu Electric Power Co. Inc.	Japon	Services publics	54 800	521	675
Liberty Global Ltd., C	États-Unis	Services de communication	30 550	752	730
Liberty Latin America Ltd., cat. A	Porto Rico	Services de communication	38 521	413	364
Millicom International Cellular SA, DTR	Luxembourg	Services de communication	16 494	384	456
National Fuel Gas Co.	États-Unis	Services publics	11 866	833	863
National Grid PLC	Royaume-Uni	Services publics	155 794	2 880	2 839
NextEra Energy Inc.	États-Unis	Services publics	69 526	6 795	6 019
Nippon Gas Co. Ltd.	Japon	Services publics	9 600	188	221
NiSource Inc.	États-Únis	Services publics	77 825	2 806	2 915
NOS SGPS SA	Portugal	Services de communication	91 017	470	482
ONEOK Inc.	États-Unis	Énergie	16 590	1 370	1 801
Origin Energy Ltd.	Australie	Services publics	45 253	343	367
Otter Tail Corp.	États-Unis	Services publics	1 325	136	155
Pearson PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	4 827	75	86
Perdoceo Education Corp.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	21 212	360	504
Plains GP Holdings LP	États-Unis	Énergie	21 090	499	521
Proximus SA	Belgique	Services de communication	13 606	165	149
Qube Holdings Ltd.	Australie	Produits industriels	898 256	2 482	2 703
Québecor inc., cat. B, à droit de vote subalterne	Canada	Services de communication	7 000	206	208
Rubis SCA	France	Services publics	6 804	242	325
RWE AG	Allemagne	Services publics	13 925	800	640
SATS Ltd.	Singapour	Produits industriels	276 988	745	722
Scorpio Tankers Inc.	Monaco	Énergie	9 100	712	882
SembCorp Industries Ltd.	Şingapour	Services publics	54 400	274	295
Sempra Energy	États-Unis	Services publics	35 338	3 448	3 438
Shenzhen Expressway Co. Ltd.	Chine	Produits industriels	848 000	979	1 003
Shenzhen International Holdings Ltd.	Chine	Produits industriels	395 809	457	412
Shikoku Electric Power Co. Inc.	Japon	Services publics	17 200	164	184
SHIZUOKA GAS Co. Ltd.	Japon	Services publics	8 900	74	76
SoftBank Group Corp.	_, Japon	Services de communication	2 000	162	160
Southern Co.	États-Unis	Services publics	19 447	1 869	1 889
SSE PLC	Royaume-Uni	Services publics	2 644	83	75
Supérieur Plus Corp.	Canada	Services publics	62 676	616	632
Targa Resources Corp.	États-Unis	Energie	2 660	333	403
Corporation TC Énergie	Canada	Énergie	51 494	2 765	2 803
Telecom Plus PLC	Royaume-Uni	Services publics	3 776	98	105
Telefónica SA	Espagne	Services de communication	60 058	330	359
Telephone and Data Systems Inc.	États-Unis	Services de communication	4 150	103	90
Tenet Healthcare Corp.	États-Unis	Soins de santé	2 480	313	353
T-Mobile USA Inc.	États-Unis	Services de communication	985	173	218
Toho Gas Co. Ltd.	Japon	Services publics	18 800	481	583
Tohoku Electric Power Co. Inc.	Japon	Services publics	29 400	261	315
TORM PLC	Royaume-Uni	Énergie	4 234	170	194
Transurban Group, titres agrafés	Australie	Produits industriels	379 803	4 931	4 466
UGI Corp.	États-Unis	Services publics	16 588	536	551
Universal Health Services Inc., cat. B	États-Unis	Soins de santé	847	165	209
Verbund AG	Autriche	Services publics	6 048	689	599
Verizon Communications Inc.	États-Unis	Services de communication	47 695	2 244	2 710
The Williams Companies Inc.	États-Unis	Énergie	52 551	2 139	2 773
Xcel Energy Inc.	États-Unis	Services publics	31 710	2 527	2 308
Yuexiu Transport Infrastructure Ltd.	Chine	Produits industriels	196 000	144	130
	Ol::	Produits industriels	1 170 100	1 252	1 016
Zhejiang Expressway Co. Ltd., H	Chine	r iouults iliuustiieis	1 1/0 100	148 241	153 924

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2024

au 31 mars 2024	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE iShares Global Infrastructure ETF Total des fonds négociés en bourse	États-Unis	Fonds négociés en bourse	445	28 28	29 29
Coûts de transaction Total des placements			-	(162) 148 107	153 953
Dette bancaire Autres éléments d'actif moins le passif Actif net attribuable aux porteurs de titres				- -	(103) 528 154 378

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

APERÇU DU PORTEFEUILLE

31 MARS 2024

31 MARS 2023

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	99,7	Actions	97,9
Autres éléments d'actif (de passif)	0,4	Fonds négociés en bourse	1,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(0,1)	Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,3
		Autres éléments d'actif (de passif)	0,1

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	38,8	États-Unis	39,4
Espagne	9,9	Canada	11,3
Canada	7,8	Espagne	8,6
Australie	5,8	Australie	6,6
Allemagne	5,6	Mexique	6,5
Mexique	4,8	Chine	4,8
Chine	4,3	Royaume-Uni	4,0
Japon	4,2	France	3,9
France	4,1	Japon	3,5
Italie	4,0	Allemagne	3,4
Autre	3,6	Autre	2,4
Royaume-Uni	2,3	Italie	1,8
Suisse	1,9	Nouvelle-Zélande	1,5
Nouvelle-Zélande	1,8	Singapour	1,0
Singapour	0,8	Suisse	0,9
Autres éléments d'actif (de passif)	0,4	Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(0,1)	Autres éléments d'actif (de passif)	0,1

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Services publics	41,7
Produits industriels	30,5
Énergie	17,4
Services de communication	7,3
Soins de santé	2,0
Consommation discrétionnaire	0,8
Autres éléments d'actif (de passif)	0,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(0,1)

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Services publics	44,2
Produits industriels	30,9
Énergie	15,0
Services de communication	5,9
Fonds négociés en bourse	1,7
Soins de santé	1,1
Consommation discrétionnaire	0,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,3
Autres éléments d'actif (de passif)	0,1

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

1. Organisation du Fonds, dates de clôture et généralités

a) Organisation du Fonds

Le Fonds est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable constituée en vertu des lois du Manitoba et régie par une déclaration de fiducie. Le siège social du Fonds est situé au 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) Canada. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de titres de multiples séries. S'ils sont émis, les titres de séries F, P et S ne peuvent être achetés que par d'autres Fonds d'IG Gestion de patrimoine ou par d'autres investisseurs admissibles. En général, toutes les séries contribuent proportionnellement aux activités du Fonds, sauf pour les éléments attribuables spécifiquement à une ou à plusieurs séries. Les distributions peuvent varier d'une série à l'autre, en partie en raison des écarts entre les charges propres à chaque série.

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux périodes closes les 31 mars 2024 et 2023, ou est présentée à ces dates, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds ou une série est établi(e) ou rétabli(e), l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement ou de rétablissement. Lorsqu'une série d'un fonds a été dissoute au cours de l'une ou l'autre des périodes, l'information concernant la série est fournie jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de dissolution.

b) Généralités

La Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. La Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée ou Mackenzie Investments Europe Limited agit à titre de conseiller en valeurs du Fonds. Dans certains cas, la Corporation Financière Mackenzie ou Mackenzie Investments Asia Limited a été retenue pour agir en tant que sous-conseiller en valeurs afin de fournir des services en placement au Fonds. Les placeurs du Fonds sont les Services Financiers Groupe Investors Inc. et les Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. (collectivement, les « placeurs »). Ces sociétés sont, indirectement, des filiales entièrement détenues par la Société financière IGM Inc.

Société financière IGM Inc. est une filiale de Power Corporation du Canada. Par conséquent, les sociétés liées à Power Corporation du Canada sont considérées comme des sociétés affiliées au fiduciaire, au gestionnaire et aux placeurs. Le Fonds peut investir dans certains titres du groupe de sociétés Power, sous réserve de certains critères de gouvernance, et ces avoirs, à la date de clôture de la période, font l'objet d'un renvoi au tableau des placements du Fonds. Toutes les opérations effectuées au cours des périodes, autres que les opérations en lien avec des fonds de placement à capital variable non cotés, ont été faites par l'entremise d'intermédiaires du marché et selon les modalités applicables sur le marché.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers annuels audités (les « états financiers ») ont été établis conformément aux normes IFRS de comptabilité (les « IFRS »). La note 3 présente un résumé des méthodes comptables significatives du Fonds en vertu des IFRS.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds, et les chiffres ont été arrondis au millier près, sauf indication contraire. Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des instruments financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

La publication des présents états financiers a été approuvée par le gestionnaire le 6 juin 2024.

3. Méthodes comptables significatives

Le Fonds a adopté les modifications à l'IAS 1 et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 de l'exposé-sondage Informations à fournir sur les méthodes comptables le 1er avril 2023. Même si les modifications n'ont pas entraîné de changements aux méthodes comptables comme telles, elles ont eu une incidence sur les informations sur les méthodes comptables présentées dans les états financiers. Les modifications font en sorte que l'entité est tenue de fournir des informations sur ses méthodes comptables « significatives » plutôt que des informations sur ses « principales » méthodes comptables. Les modifications fournissent aussi des indications sur la façon d'appliquer le concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables. Le gestionnaire a passé en revue les méthodes comptables et a mis à jour les informations présentées dans certains cas conformément aux modifications.

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds de placement et des dérivés. Le Fonds classe et évalue ses instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est acquittée, est annulée ou prend fin. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets — Profit (perte) net(te) latent(e). Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements sont calculé(e)s en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille.

Les profits et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le Fonds comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés, des fonds privés (« Fonds sous-jacents ») et des fonds négociés en bourse (« FNB »), le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour les fonds privés, le gestionnaire aura recours aux évaluations fournies par les gestionnaires des fonds privés, ce qui représente la quote-part du Fonds de l'actif net de ces fonds privés. Les placements du Fonds dans des Fonds sous-jacents et des FNB, le cas échéant, sont présentés dans le tableau des placements à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale du Fonds en lien avec ces placements.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

a) Instruments financiers (suite)

Les titres rachetables du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles différentes et confèrent aux porteurs de titres le droit de faire racheter leur participation dans le Fonds contre un montant de trésorerie égal à leur part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds, faisant en sorte qu'ils respectent le critère de classification à titre de passifs financiers, conformément à l'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation.* L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au prix de rachat.

L'IAS 7, Tableau des flux de trésorerie, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les titres du Fonds, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux titres du Fonds, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux titres non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour titres émis ou de Sommes à payer pour titres rachetés à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements significatifs disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le Fonds dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leur échéance à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés sur mesure) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le Fonds peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du Fonds, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du Fonds. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au Fonds par les organismes de réglementation, le cas échéant.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme de gré à gré représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient dénouées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets — Profit (perte) net(te) latent(e).

La fluctuation quotidienne de la valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps, de même que les règlements au comptant effectués tous les jours par le Fonds, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le Fonds dénoue le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière au poste Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime reçue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 31 mars 2024.

Le Fonds classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 — Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

b) Évaluation de la juste valeur (suite)

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé;

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 10 pour le classement des justes valeurs du Fonds.

c) Comptabilisation des produits

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution correspondent à l'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen pondéré. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes, dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements ou dans le revenu provenant des rabais sur les frais, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

Le revenu, les profits (pertes) réalisé(e)s et les profits (pertes) latent(e)s sont répartis quotidiennement et proportionnellement entre les séries.

d) Opérations de prêt et de mise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure.

Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par The Bank of New York Mellon (l'« agent de prêt de titres »). La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 10 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

e) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs financiers ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et aux autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le Fonds en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans l'état du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le Fonds. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur de ces services fournis au cours des périodes est présentée à la note 10. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

f) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation par titre figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les achats et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les charges d'intérêts en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

h) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement s'il existe un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de compenser les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 10 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur l'état de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le Fonds l'exige ou le permette.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

i) Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre

L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série de titres un jour ouvrable donné par le nombre total de titres de la série en circulation ce jour-là.

i) Valeur liquidative par titre

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de titres (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et des autres actifs financiers et passifs financiers, et est présentée à la note 10.

k) Fusions

Dans le cadre d'une fusion de fonds, le Fonds fait l'acquisition de tous les actifs et prend en charge la totalité du passif du fonds dissous à la juste valeur en échange des titres du Fonds à la date de prise d'effet de la fusion.

Modifications comptables futures

Le Fonds a déterminé qu'aucune incidence significative sur ses états financiers ne découle des IFRS publiées mais non encore en vigueur.

4. Estimations et jugements comptables critiques

L'établissement de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Voici les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour établir les états financiers :

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des cours du marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée pour ces instruments financiers détenus par le Fonds.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont le rendement et la performance du Fonds sont évalués.

Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Afin de déterminer si un fonds de placement à capital variable non coté ou un fonds négocié en bourse dans lequel le Fonds investit (« Fonds sous-jacents »), mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée, le gestionnaire doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Ces Fonds sous-jacents respectent la définition d'une entité structurée, car:

- I. les droits de vote dans les Fonds sous-jacents ne sont pas des facteurs dominants pour décider qui les contrôle;
- II. les activités des Fonds sous-jacents sont assujetties à des restrictions aux termes de leurs documents de placement;
- III. les Fonds sous-jacents ont des objectifs de placement précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs tout en leur transférant les risques et avantages connexes.

Par conséquent, de tels placements sont comptabilisés à la JVRN. La note 10 résume les détails des participations du Fonds dans ces Fonds sous-jacents, le cas échéant.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

5. Impôts sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Par conséquent, il est assujetti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéfices, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de titres à la fin de l'année d'imposition. La fin de l'année d'imposition du Fonds est en décembre. Le Fonds peut être assujetti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le Fonds traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le Fonds distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Les pertes du Fonds ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le Fonds pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 10 pour les reports prospectifs de pertes fiscales du Fonds.

6. Frais de gestion et autres charges

- a) Chaque série du Fonds engagera des charges qui pourront être affectées spécifiquement à cette série. Les charges courantes du Fonds sont affectées aux séries du Fonds au prorata.
- b) Le gestionnaire offre ou prévoit la prestation de services en placement et de services-conseils moyennant des frais de gestion. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) par le Fonds.
- c) Le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration et, en échange, celui-ci prend en charge les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains coûts définis. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) par le Fonds.
 - Les autres coûts liés au Fonds comprennent les taxes et les impôts (y compris notamment la TPS/TVH et l'impôt sur le résultat), les coûts des opérations de vente et d'achat de placements et de dérivés, les intérêts et les coûts d'emprunt, de même que les coûts liés au Comité d'examen indépendant (« CEI »).
- d) Le Fonds peut payer aux placeurs des frais de service en contrepartie de la prestation directe ou indirecte de services au Fonds. Une partie des frais de service liés aux titres des séries C et Tc fait l'objet d'une remise trimestrielle par les placeurs, comme il est indiqué dans le prospectus du Fonds.
 - La remise est distribuée aux porteurs de titres admissibles sous forme de distributions de capital et est réinvestie dans des titres supplémentaires des séries C et Tc du Fonds ou d'un autre fonds donnant droit à des distributions détenu par le porteur de titres. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) par le Fonds.
- e) Le fiduciaire est responsable de la direction et de la gestion générales des affaires du Fonds. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) au fiduciaire par le Fonds.
- f) Des frais de conseil sont imputés par les placeurs pour des conseils sur les placements et des services administratifs offerts relativement aux séries U et Tu si elles sont émises. Les frais de conseil sont payables mensuellement par les investisseurs des séries U et Tu directement, et non par le Fonds.
- g) La TPS/TVH versée par le Fonds à l'égard de ses charges ne peut être recouvrée. Dans les présents états financiers, toute référence à la TPS/TVH inclut la TVQ (taxe de vente du Québec), le cas échéant.
- h) Les autres charges comprennent les intérêts et les coûts d'emprunt ainsi que d'autres charges diverses.
- i) Le gestionnaire peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds pour que son rendement demeure concurrentiel. Toutefois, il n'est pas garanti que cela se produira. Toute charge prise en charge par le gestionnaire au cours des périodes a été présentée dans les états du résultat global.
- j) Les placements dans des Fonds sous-jacents, le cas échéant, seront effectués dans des séries qui ne paient pas de frais. Les FNB dans lesquels le Fonds peut investir peuvent être assortis de leurs propres frais et charges, qui réduisent la valeur du FNB. En règle générale, le gestionnaire a déterminé que les frais payés par un FNB ne constituent pas une répétition des frais payés par le Fonds. Toutefois, lorsque le FNB est géré par Corporation Financière Mackenzie, le FNB peut accorder une remise sur frais au Fonds pour contrebalancer des frais payés au sein du FNB. Rien ne garantit que ces distributions seront maintenues à l'avenir.
- k) En vertu des ententes entre les membres du CEI du Fonds et le fiduciaire, au nom du Fonds, il est prévu que tous les membres du CEI soient indemnisés par le Fonds pour les passifs et les coûts engendrés par toute action ou poursuite intentée contre eux du fait d'être ou d'avoir été membres du CEI, à la condition qu'ils aient agi en toute honnêteté et de bonne foi dans l'intérêt du Fonds ou, dans le cas d'une action ou d'une poursuite criminelle ou administrative donnant lieu à des sanctions monétaires, qu'ils aient des motifs raisonnables de croire que leur conduite était légale. Aucune réclamation de la sorte n'a été faite et, par conséquent, aucun montant relatif à des indemnités n'a été inscrit dans les présents états financiers.

7. Capital du Fonds

Le capital du Fonds, qui comprend l'actif net attribuable aux porteurs de titres, est réparti entre les différentes séries, lesquelles comportent chacune un nombre illimité de titres. Les titres en circulation du Fonds aux 31 mars 2024 et 2023 ainsi que les titres qui ont été émis, réinvestis et rachetés au cours de ces périodes sont présentés dans l'état de l'évolution de la situation financière. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement décrits à la note 10.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

8. Risques découlant des instruments financiers

a) Gestion du risque

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 31 mars 2024, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Le gestionnaire cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes des risques liés aux instruments financiers sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en valeurs professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements de marché, ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes de l'objectif de placement. Pour faciliter la gestion du risque, le gestionnaire a également recours à des directives internes qui définissent les expositions cibles pour chaque type de risque, il maintient une structure de gouvernance dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du Fonds et il surveille la conformité avec la stratégie de placement établie du Fonds, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de titres rachetables. Pour surveiller la liquidité de ses actifs, le Fonds a recours à un programme de gestion du risque de liquidité permettant de calculer le nombre de jours nécessaires pour convertir les placements détenus par le Fonds en espèces au moyen d'une approche de liquidation sur plusieurs jours. Cette analyse du risque de liquidité évalue la liquidité du Fonds en fonction de pourcentages de liquidité minimale prédéterminés établis pour diverses périodes et est surveillée sur une base trimestrielle. En outre, le Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. Pour se conformer à la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus).

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 10 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le Fonds avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds au risque de change présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des Fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 10 résume les instruments financiers portant intérêt du Fonds selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante.

La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été estimée selon la duration moyenne pondérée et un modèle d'évaluation qui estime l'incidence sur la juste valeur des emprunts hypothécaires en fonction des variations des taux d'intérêt en vigueur conformément à la politique d'évaluation des emprunts hypothécaires. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds au risque de taux d'intérêt présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des Fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le Fonds. La note 10 résume l'exposition du Fonds au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est importante. Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par les Fonds sous-jacents ou les FNB, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder. La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière.

Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Le gestionnaire gère ce risque grâce à une sélection minutieuse des titres et autres instruments financiers conformément aux paramètres des stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme de gré à gré, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de contrats à terme standardisés vendus à découvert, la perte maximale pour le Fonds augmente, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur du titre sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du Fonds. Pour atténuer ce risque, le Fonds s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et aux titres liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 10 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du Fonds si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds à l'autre risque de prix présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des Fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

De plus, si le Fonds investit dans le Fonds de biens immobiliers IG Mackenzie, le Fonds est exposé au risque que la valeur du Fonds sous-jacent change en raison de changements dans l'évaluation des biens immobiliers. Les évaluations des biens immobiliers sont sensibles aux variations des taux de capitalisation. La note 10 indique aussi la sensibilité du Fonds, le cas échéant, à une variation de 25 points de base des taux de capitalisation moyens pondérés.

g) Fonds sous-jacents

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les fonds sous-jacents. La note 10 résume l'exposition du Fonds à ces risques provenant des fonds sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est importante.

9. Autres renseignements

a) Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	HUF	Forint hongrois	PEN	Nouveau sol péruvien
BRL	Real brésilien	IDR	Rupiah indonésienne	PHP	Peso philippin
CAD	Dollar canadien	ILS	Shekel israélien	PLN	Zloty polonais
CHF	Franc suisse	INR	Roupie indienne	RON	Leu roumain
CZK	Couronne tchèque	JPY	Yen japonais	RUB	Rouble russe
CLP	Peso chilien	KOR	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
CNY	Yuan chinois	MXN	Peso mexicain	SGD	Dollar de Singapour
COP	Peso colombien	MYR	Ringgit malaisien	ТНВ	Baht thaïlandais
DKK	Couronne danoise	NGN	Naira nigérian	TRL	Livre turque
EUR	Euro	NOK	Couronne norvégienne	USD	Dollar américain
GBP	Livre sterling	NTD	Nouveau dollar de Taïwan	ZAR	Rand sud-africain
HKD	Dollar de Hong Kong	NZD	Dollar néo-zélandais	ZMW	Kwacha zambien

b) Autres renseignements disponibles

Il est possible d'obtenir, sans frais et sur demande, des exemplaires du prospectus simplifié en vigueur du Fonds, de sa notice annuelle et de son rapport de la direction sur le rendement du Fonds en écrivant aux Services Financiers Groupe Investors Inc., 2001, boulevard Robert-Bourassa, bureau 2000, Montréal (Québec) H3A 2A6 [ou, si vous habitez à l'extérieur du Québec, au 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 3H5] ou en composant le numéro sans frais 1-800-661-4578 (au Québec) ou 1-888-746-6344 (ailleurs au Canada). Vous les trouverez aussi sur le site Web d'IG Gestion de patrimoine à www.ig.ca/fr et sur le site de SEDAR+ à www.sedarplus.ca. Il est également possible d'obtenir sur demande des exemplaires des états financiers de tous les Fonds d'IG Gestion de patrimoine. Ceux-ci se trouvent aussi sur le site Web d'IG Gestion de patrimoine à www.ig.ca/fr et sur le site de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du Fonds, renseignements sur les séries et fusion de Fonds

Date de constitution : 27 février 2023

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Frais de gestion (%)	Frais de service (%)	Frais d'administration (%)	Honoraires du fiduciaire (%)
Série A	24 octobre 2002	2,00	0,30	0,18	0,05
Série B	24 octobre 2002	2,00	0,30	0,18	0,05
Série F	12 juillet 2013	0,90	_	0,18	0,05
Série J FAR	13 juillet 2012	1,75	0,30	0,18	0,05
Série J SF	13 juillet 2012	1,75	0,30	0,18	0,05

Les taux présentés dans ce tableau sont arrondis à la deuxième décimale près.

Il s'agit des dates d'établissement des séries applicables du Fonds prédécesseur.

Le 3 mai 2024, la série A a été renommée série B et le 10 mai 2024, la série J FAR a été renommée série J SF.

Les nouveaux placements, par les porteurs de titres, dans les séries A et J FAR, sauf en ce qui concerne le réinvestissement de distributions et les échanges entre séries correspondantes d'autres Fonds IG Gestion de patrimoine, ne sont plus acceptés.

Le gestionnaire a retenu les services de la Corporation Financière Mackenzie comme sous-conseiller en valeurs pour aider à la gestion des placements et à la négociation pour le Fonds.

Le 16 février 2023, le comité d'examen indépendant des Fonds d'IG Gestion de patrimoine a approuvé une proposition visant à liquider la Société de fonds Groupe Investors Inc., puisqu'elle était en situation imposable. Par suite de cette liquidation, la Catégorie mondiale Infrastructure IG Mackenzie (le « Fonds prédécesseur ») a été fusionnée avec le Fonds, un fonds constitué en fiducie équivalent qui a un objectif de placement essentiellement semblable à celui du Fonds prédécesseur et qui est géré par le même sous-conseiller. Cette fusion a été réalisée avec report d'impôt le 19 mai 2023 en échangeant l'actif net du Fonds prédécesseur pour des titres du Fonds à la juste valeur de marché. Les porteurs de titres des séries A, B, F, J FAR et J SF du Fonds prédécesseur ont reçu 336 titres de série A, 268 titres de série B, 7 120 titres de série F, 173 titres de série J FAR et 106 titres de série J SF du Fonds en échange d'un actif net de 169 112 \$, ce qui correspondait à la juste valeur au 19 mai 2023.

Par suite de la fusion, le Fonds prédécesseur a été fermé. Les charges engagées dans le cadre de la fusion ont été acquittées par le gestionnaire.

Les données comparatives présentées dans ces états financiers indiquent l'actif net, les résultats d'exploitation, les variations de l'actif net, les flux de trésorerie et l'augmentation (la diminution) des titres du Fonds prédécesseur. Dans le même ordre d'idées, les résultats d'exploitation, les variations de l'actif net, les flux de trésorerie et l'augmentation (la diminution) des titres du Fonds prédécesseur pour la période du 1er avril 2023 au 19 mai 2023 ont été inclus dans la période courante des présents états financiers.

b) Reports prospectifs de pertes fiscales

Date d'échéance des pertes autres qu'en capital

Total de	Total de														
la perte	la perte autre	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043
·				_	_	_	_	_		_				_	_
en capital \$	qu'en capital \$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$

c) Prêt de titres

	31 mars 2024	31 mars 2023
	(\$)	(\$)
Valeur des titres prêtés	1 859	8 062
Valeur des biens reçus en garantie	1 956	8 561

	31 ma	rs 2024	31 ma	rs 2023
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Revenus de prêts de titres bruts	4	100,0	31	100,0
Impôt retenu à la source	_	_	(1)	(3,2)
	4	100,0	30	96,8
Paiements à l'agent de prêt de titres	(1)	(25,0)	(5)	(16,1)
Revenu tiré du prêt de titres	3	75,0	25	80,7

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

d) Commissions

	(\$)
31 mars 2024	88
31 mars 2023	69

e) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le Fonds vise à procurer la croissance à long terme du capital en investissant dans des actions ordinaires de sociétés du monde entier principalement actives dans la distribution de produits et services servant à la construction d'infrastructures partout dans le monde, dans des secteurs tels que les biens de production, l'approvisionnement et les services commerciaux, les transports, les services de télécommunications et les services publics.

ii. Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change.

			31 m	ars 2024						
					Incidence sur l'actif net					
Devise	Placements (\$)	Trésorerie et équivalents de trésorerie (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette (\$)	Renforcemo	ent de 5 % %	Affaiblisseme	ent de 5 %		
USD	70 696	8		70 704	(+/	,,,	(4)	,,,		
EUR	38 509	138	_	38 647						
AUD	9 028	_	_	9 028						
HKD	6 709	_	_	6 709						
JPY	6 413	_	_	6 413						
GBP	3 431	_	_	3 431						
CHF	2 961	_	_	2 961						
NZD	2 723	_	_	2 723						
SGD	1 017	_	_	1 017						
SEK	642	_	_	642						
DKK	194	_	_	194						
NOK	163	_	_	163						
ILS	75	_	_	75						
Total	142 561	146	_	142 707						
% de l'actif net	92,3	0,1	_	92,4						
Total de la sensibilité a	iux variations des tai	ıx de change			(7 135)	(4,6)	7 135	4,6		

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

- 10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)
- e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

ii. Risque de change (suite)

31 mars 2023

		31 III	413 2023				
					Incidence s	ur l'actif net	
Placements (\$)	Trésorerie et équivalents de trésorerie (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette (\$)	Renforcemer	nt de 5 %	Affaiblissem	ent de 5 %
80 890	106	_	80 996				
31 186	4	_	31 190				
11 180	_	_	11 180				
7 314	_	-	7 314				
5 882	_	-	5 882				
5 104	_	_	5 104				
2 611	_	_	2 611				
1 533	_	_	1 533				
1 335	19	_	1 354				
937	_	_	937				
605	_	_	605				
293	_	_	293				
148 870	129	-	148 999				
88,3	0,1	_	88,4				
x variations des tau	ıx de change			(7 450)	(4,4)	7 450	4,4
	(\$) 80 890 31 186 11 180 7 314 5 882 5 104 2 611 1 533 1 335 937 605 293 148 870 88,3	Placements (\$) équivalents de trésorerie (\$) 80 890 106 31 186 4 11 180 - 7 314 - 5 882 - 5 104 - 2 611 - 1 533 - 1 335 19 937 - 605 - 293 - 148 870 129	Placements (\$) Trésorerie et équivalents de trésorerie (\$) Instruments dérivés (\$) 80 890 106 - 31 186 4 - 11 180 - - 7 314 - - 5 882 - - 5 104 - - 2 611 - - 1 533 - - 1 335 19 - 937 - - 605 - - 293 - - 148 870 129 - 88,3 0,1 -	Placements (\$) équivalents de trésorerie (\$) Instruments dérivés (\$) Exposition nette (\$) 80 890 106 — 80 996 31 186 4 — 31 190 11 180 — — 11 180 7 314 — — 7 314 5 882 — — 5 882 5 104 — — 5 104 2 611 — — 2 611 1 533 — — 1 533 1 335 19 — 1 354 937 — — 937 605 — — 605 293 — — 148 999 88,3 0,1 — 88,4	Trésorerie et équivalents de trésorerie dérivés (\$) (\$) (\$) (\$) (\$) (\$) (\$) (\$) (\$) (\$)	Trésorerie et équivalents de trésorerie (\$)	Placements (\$)

iii. Risque de taux d'intérêt

Aux 31 mars 2024 et 2023, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

iv. Autre risque de prix

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix.

	Augmentation	de 10 %	Diminution o	de 10 %
Incidence sur l'actif net	(\$)	(%)	(\$)	(%)
31 mars 2024	15 395	10,0	(15 395)	(10,0)
31 mars 2023	16 800	10,0	(16 800)	(10,0)

v. Risque de crédit

Aux 31 mars 2024 et 2023, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de crédit.

f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

	31 mars 2024				31 mars 2023			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions	153 924	_	_	153 924	96 025	69 105	_	165 130
Fonds/billets négociés en bourse	29	_	_	29	2 865	_	_	2 865
Total	153 953	_	_	153 953	98 890	69 105	_	167 995

La méthode du Fonds consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours de la période close le 31 mars 2024, les actions autres que nord-américaines étaient fréquemment transférées entre le niveau 1 (prix non rajustés cotés) et le niveau 2 (prix rajustés). Au 31 mars 2024, ces titres étaient classés dans le niveau 1 (niveau 2 en 2023).

Au cours de la période close le 31 mars 2024, des actions d'une juste valeur de néant (572 \$ en 2023) ont été transférées du niveau 1 au niveau 2 en raison de changements en matière de données utilisées pour l'évaluation.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

- 10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)
- g) Placements du gestionnaire dans le Fonds
 - Aux 31 mars 2024 et 2023, le gestionnaire n'avait aucun placement dans le Fonds.
- h) Compensation d'actifs et de passifs financiers
 - Aux 31 mars 2024 et 2023, aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation.
- i) Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Les détails des placements du Fonds dans des fonds sous-jacents aux 31 mars 2024 et 2023 sont les suivants :

31 mars 2024	% de l'actif net du Fonds sous-jacent	Juste valeur des placements du Fonds (\$)
iShares Global Infrastructure ETF	0,0	29
31 mars 2023	% de l'actif net du Fonds sous-jacent	Juste valeur des placements du Fonds (\$)
iShares Global Infrastructure ETF	0,1	2 865